



PROCES-VERBAL

COMMISSION FEDERALE DES COMPETITIONS NATIONALES JEUNES MASCULINES

Réunion téléphonique : Mercredi 27 août 2025
à : 17h15

Président : M. Arsène MEYER

Présents : MM. Jean-Pierre DEFOUR et Stéphane JUNGES

Excusé :

Assistent : MM. Christophe DROUVROY et Pierre NESPOUX- Direction des Compétitions Nationales

CHAMPIONNAT NATIONAL U19

GROUPE D

La Commission,

Prend acte du renoncement du club de l'AC Ajaccio à participer au Championnat National U19 pour la saison 2025/2026.

Par ailleurs, précise que suite à ce désistement dans le groupe D du Championnat National U19 2025/2026, ce groupe ne compte plus que 13 équipes avec une équipe exempte à chaque journée.

Enfin, rappelle que lorsqu'un groupe comprend une équipe de moins que prévu, il y aura alors une relégation en moins dans ce groupe à l'issue du championnat avec les descentes des équipes classées 12ème et 13ème, voire de l'équipe classée 11ème si cette dernière n'est pas maintenue en application de l'article 6.b) du Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes.

CHAMPIONNAT NATIONAL U17

GROUPE D

La Commission,

Prend acte du renoncement du club de l'AC Ajaccio à participer au Championnat National U17 pour la saison 2025/2026.

Par ailleurs, précise que suite à ce désistement dans le groupe D du Championnat National U17 2025/2026, ce groupe ne compte plus que 13 équipes avec une équipe exempte à chaque journée.

Enfin, rappelle que lorsqu'un groupe comprend une équipe de moins que prévu, il y aura alors une relégation en moins dans ce groupe à l'issue du championnat avec les descentes des équipes classées 12ème et 13ème.

Le Président,
Arsène MEYER

Le Secrétaire,
Jean-Pierre DEFOUR